



SENSIBILISATION

TRAVAIL SUR ÉCRAN - TÉLÉTRAVAIL ET SÉDENTARITÉ

OBJECTIFS

- Répondre à l'obligation des employeurs en matière d'information aux risques
- Comprendre l'intérêt de la prévention liée aux risques de TMS
- Repérer des situations à risque et proposer des améliorations de sa situation de travail
- Prévenir les atteintes à la santé par la connaissance des éléments anatomiques mis en causes et des facteurs de risques du travail sur écran
- Apprendre à régler et aménager son poste de travail pour travailler dans de meilleures conditions

PROGRAMME

- Réglementation
- Les effets sur la santé
- Approche ergonomique

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Diaporama

Avant toute intervention, une rencontre est effectuée en entreprise afin d'analyser la demande et de déterminer la sensibilisation adaptée à la situation.

OFFRE SOCLE

Compris dans la cotisation

PUBLIC

Toute personne d'une entreprise adhérente à l'APST37

INTERVENANTS

Formateurs santé travail, ergonomes de l'APST37

MODALITÉS

6 à 12 personnes
Durée à déterminer selon la demande
Dans l'entreprise

VOUS ÊTES INTÉRESSÉS ?

Contactez votre **médecin du travail** ou notre **service prévention**.

 prevention@apst37.fr

 02 47 37 66 76

 apst37.fr